

5.1 Évolutions conjoncturelles du coût du travail...

L'évolution du **coût du travail** est mesurée par l'indice du coût du travail (salaires et charges). Cet indice, exprimé en euros courants, porte sur le secteur marchand non agricole (SMNA), hors services aux ménages. Jusqu'en 2012, l'évolution moyenne du coût du travail était proche de 3 % par an. Après avoir très nettement ralenti en 2013 (+ 0,5 %), le coût du travail ne progresse que d'un peu plus de 1 % par an depuis. Plusieurs mesures ont contribué à cette modération. En 2013, le coût du travail a ralenti en raison de l'entrée en vigueur du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE). Ce crédit d'impôt porte sur la masse salariale des salariés dont la rémunération brute est inférieure à 2,5 Smic. Son taux était de 4 % de l'assiette en 2013, 6 % de 2014 à 2016, puis 7 % depuis 2017. Pour les DOM, il augmente à 7,5 % en 2015, puis à 9 % en 2016. Le CICE a eu pour effet de réduire de 2 points l'indice du coût du travail en 2013, puis de 1 point supplémentaire en 2014. De plus, en 2015, dans le cadre du **Pacte de responsabilité et de solidarité**, le taux de cotisation patronale d'allocations familiales a été réduit de 5,25 % à 3,45 % pour les salaires inférieurs à 1,6 Smic puis pour ceux inférieurs à 3,5 Smic à compter d'avril 2016. Cette mesure a fait baisser de 0,5 point l'indice du coût du travail en 2015 puis de 0,5 point en 2016. La prime à l'embauche dans les PME, mise en place sur des contrats en CDI ou CDD de plus de 6 mois signés en 2016, a également contribué très légèrement à la baisse du coût du travail en cours d'année. En revanche, depuis janvier 2016, l'obligation de proposer une complé-

mentaire santé d'entreprise a fait augmenter le coût du travail d'environ 0,5 point d'indice.

Dans l'industrie, le coût du travail progresse quasiment au même rythme en 2016 (+ 1,6 %) qu'en 2015 (+ 1,5 %). Dans les services, le coût du travail accélère légèrement en 2016 (+ 1,3 % en moyenne annuelle après + 1,1 % en 2015) et plus nettement dans la construction (+ 2,6 % après + 0,6 %).

Les salaires bruts versés par les employeurs représentent en moyenne 70 % du coût du travail. Leur suivi conjoncturel s'appuie ici sur le **salair e moyen par tête** (SMPT), qui intègre l'ensemble des rémunérations perçues par les salariés : salaire de base brut, primes, heures supplémentaires et intéressement. Depuis 2012, le glissement annuel du SMPT dans le secteur marchand non agricole, mesuré en euros courants (salaires nominaux), fluctue autour de + 1,4 %, avec un point haut à + 2,4 % à la mi-2012 et un point bas à + 0,5 % à la mi-2014. Le contexte d'inflation durablement très faible et de chômage important conduit à des évolutions modérées du SMPT (fin 2016, le glissement annuel est de + 1,3 %). La **productivité apparente du travail** ralentit nettement en 2016 (+ 0,2 % en moyenne annuelle après + 1,3 % en 2015), alors que le SMPT réel (une fois prise en compte l'évolution des prix) décélère très légèrement à + 1,4 % en moyenne annuelle après + 1,5 % en 2015.

Dans les administrations publiques (APU), le SMPT progresse en 2016 de 1,5 %, après + 0,5 % en 2015, sous l'effet du dégel du point d'indice (+ 0,6 % en juillet 2016) figé depuis 2010 et de mesures statutaires. ■

Définitions

Coût du travail, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), **Pacte de responsabilité et de solidarité, salaire moyen par tête** (SMPT), **salaire mensuel de base** (SMB) : voir *annexe Glossaire*.

Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) : salaire minimum légal en France. Voir *annexe Glossaire*.

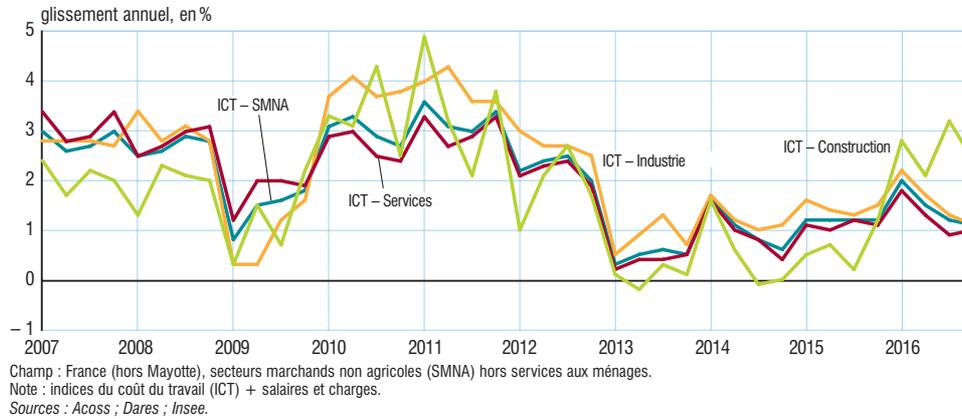
Productivité apparente du travail : la productivité apparente du travail rapporte la valeur ajoutée, évaluée en volume, au facteur travail mesuré par le volume d'emploi en équivalent temps plein. Elle est qualifiée d'apparente car elle ne tient compte que du travail comme facteur de production.

Pour en savoir plus

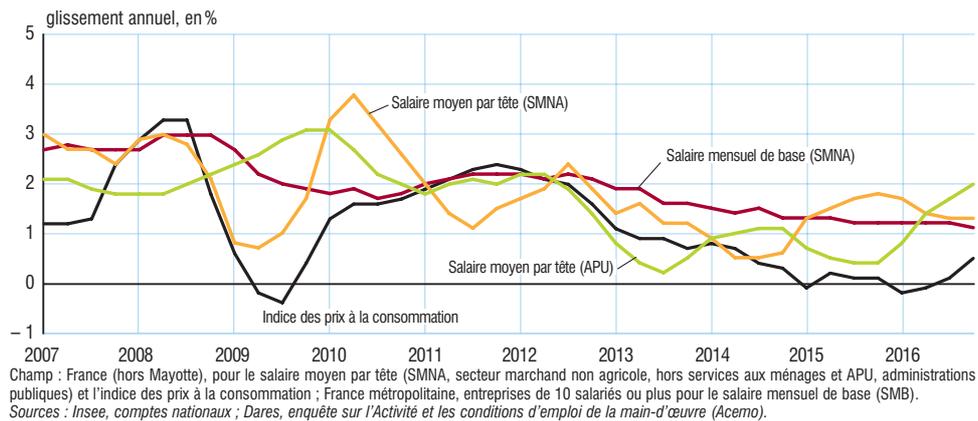
- Coll. « Note de conjoncture », sur *insee.fr*
- « Indice du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire », *Informations Rapides*, Insee.

... et des salaires 5.1

1. Évolution du coût du travail selon le secteur d'activité, en euros courants, entre 2007 et 2016



2. Évolution des salaires nominaux et des prix, en euros courants, entre 2007 et 2016



3. Évolution trimestrielle des salaires et de la productivité apparente du travail en termes réels, entre 2012 et 2016

